



Licenciement arrangé puis fermeture annoncé motif économique !

Par **slayer71**, le **15/07/2009** à **14:17**

Bonjour à tous,

Je vous explique brièvement la situation, fin mai j'exprime mon souhait de partir de l'usine ou je travaille depuis plus de 3 ans, afin de créer ma société. je prends RDV avec mon DRH et me propose un arrangement, en fait un licenciement au lieu d'une démission, absence au poste de plus d'une semaine, je m'absente donc, je reçois un courrier le 16 juin m'annonçant mon licenciement pour faute grave pour le 18 juin. Je reçois 4000€ de prime de congédiement ainsi que mes congés. Et donc où cela se complique c'est que le 16 juin une information est diffusée comme quoi la partie de l'usine ou je travaillais est en licenciement économique, licenciement de 477 personnes.

Prime de licenciement 18000€

Prime de volontariat 5000€

Aide à la création d'entreprise 15000€

Je rentre donc dans ces 3 cas, il y a t'il un recours auquel je pourrais bénéficier pour espérer au moins la moitié de ces primes ??

Cordialement

J'ai rendez vous avec le DRH demain matin afin de "prendre la température".

Par **slayer71**, le **16/07/2009** à **10:14**

Bonjour,

Je sors de l'entretien avec le DRH, et je ne sais plus trop quoi faire et penser.

Je souhaiterais savoir la procédure auprès d'un avocat, le coût que cela pourrait engendrer, ainsi que le temps que cela peut prendre, je me suis lancé à mon propre compte et c'est sûr que ces primes peuvent m'aider à démarrer plus sérieusement dans mon activité.

Mais face à moi il y a une grosse entreprise de manufacture française.

Que faire ??